



Mignaloux, le 17 juillet 2020

Chères licenciées, chers licenciés, chers parents,

Merci encore à tous pour cette année écoulée, pour vos bons résultats et votre investissement. La saison 2019/2020 a été perturbée et s'est achevée prématurément, cependant il nous faut préparer la saison prochaine, et nous espérons vous retrouver nombreuses et nombreux très rapidement !

Licences

Les documents qui composent vos licences sont :

- Photo de moins de 3 ans
- Pièce d'identité recto verso sur la même page ou copie livret de famille
- Certificat médical postérieur au 1^{er} juin 2020 **obligatoire**
- Autorisation parentale pour les mineurs

La licence ne sera validée que si votre formulaire est complet.

Une fois vos documents enregistrés, il vous reste le règlement de la licence à envoyer par courrier postal (HBCMB – 436 route de la Gare – 86550 Mignaloux-Beauvoir) :

Chèque à l'ordre du HBCMB du montant de la licence, encaissé fin septembre, possibilité de fractionner le règlement (3 chèques max, **noter les dates d'encaissements** souhaitées au dos du chèque). **Merci d'indiquer au dos du chèque le nom et la catégorie d'âge du joueur afin de faciliter la gestion**

Pour tous ceux qui peuvent y prétendre, donnez vos coupons sports (ANCV) (à déduire de la licence) au plus vite.

!!! Attention tous ces documents sont obligatoires !!!

Un délai minimum de deux semaines est nécessaire pour la validation des licences (validation par les bénévoles du club et de la ligue).

Pour jouer vos premiers matchs, il est impératif de respecter ce délai.

Pour toute question relative aux licences vous avez la possibilité d'écrire à hbcmb.secretariat@gmail.com

Tarifs de renouvellement des licences 2020/2021 suite à l'assemblée générale du 17 juillet 2020.

Catégorie	Année	Tarif licence
Ecole de Hand/-9	2015 – 2012	85 ou 90 €
-11 F & G	2011 - 2010	96 €
-13 F & G	2009 – 2008	106 €
-15 F & G	2007 - 2006	121 €
-18 F & G	2005 – 2001	126 €
Séniors F & G	A partir de 2002	136 €
Loisirs	A partir de 2002	85 ou 90 €
Dirigeants		43 €
Arbitres non joueurs		43 €

En ce qui concerne les licences entraîneurs et arbitres merci de faire un chèque de 43 € pour la cotisation au club et un de 93€ qui ne sera pas encaissé si participation active tout au long de la saison.

Pour un traitement plus rapide de vos licences, les documents doivent être envoyés ou déposés dans la boîte aux lettres du club, toute transmission par les coachs sera refusée.

Pour ceux qui le souhaitent, nous tenons des permanences en juillet pour la remise des documents à l'adresse suivante : rue des Artisans (ZE Beaubaton) à Mignaloux-Beauvoir

Mardi 21, jeudi 23 et vendredi 24 juillet de 10h à 12h et 17h à 19h



Charte du Joueur

Le HBCMB est un club tourné vers la compétition et la formation, basé sur le bénévolat et avec un esprit familial.

Les fondateurs du club et le Conseil d'Administration souhaitent que cet état d'esprit demeure. Mais les obligations sportives et techniques croissantes, imposées par les instances fédérales, régionales et départementales sont très consommatrices de temps et l'investissement des bénévoles a ses limites !

Apprendre à connaître un club, s'investir, s'approprier son état d'esprit, tout en se formant ou en donnant de son temps ne peut être que bénéfique pour tout le monde, la charge de travail est ainsi répartie !

Un club qui veut durer et progresser est un club qui vit ! Et un club qui vit, c'est l'affaire de tous et pas seulement de quelques personnes !

Un club de consommateurs est un club sans avenir !

Cette charte propose un certain nombre de postes, elle s'adresse à tous les licenciés de plus de 16 ans ainsi qu'aux membres de leur famille.

Rappel : les amendes reçues sont à régler par les joueurs/joueuses concerné(e)s.

Tous les membres du bureau vous souhaitent de bonnes vacances, et se tiennent à votre disposition pour toute demande ou proposition de votre part.